

The logo for the French Socialist Party (PS), consisting of the letters 'PS' in a bold, red, sans-serif font.

Paris, le 31 mars 2010

Communiqué

Laurence Rossignol,

Secrétaire Nationale à l'environnement et au développement durable

Eolien : un vent de colère !

Décidemment, il souffle à l'UMP un vent contraire à la transition environnementale de nos modes de production et de consommation d'énergie.

La Mission d'Information sur l'énergie éolienne mise en place par l'Assemblée Nationale vient de rendre un rapport à charge contre l'éolien, dont les préconisations, si elles sont suivies, vont freiner tout développement.

Ce rapport défend une thèse dépassée et incompatible avec le Grenelle de l'Environnement. Il veut faire du vent un risque équivalent à une usine SEVESO !

Il n'aborde l'énergie éolienne que sous le prisme de la réduction des gaz à effet de serre pour remettre en évidence l'apport de l'énergie nucléaire. Mais l'éolien a d'autres spécificités qui ne peuvent pas être ignorées dans la recherche d'un bouquet énergétique durable et équilibré : sa production locale permet d'échapper à la géopolitique de l'approvisionnement et à l'épuisement des ressources ; sa production ne pèse pas sur les générations futures.

Si le rapport souligne que 150 000 emplois ont été créés en Europe dans le secteur éolien, il omet de préciser que, en France, cela représente 10 600 emplois directs et que 60 000 sont en perspective d'ici 2020 (source ADEME) sans préjuger de la mise en place d'unités de construction ou d'assemblage sur le territoire. Alors que d'autres secteurs industriels sont en perte chronique d'emplois, l'implantation de l'éolien peut permettre d'éviter le démantèlement de lignes de production et les destructions d'emplois associées.

Prenant acte de ces reculs, le groupe socialiste de l'Assemblée nationale s'est exprimé contre ce rapport. Philippe Plisson, député socialiste qui était rapporteur de la mission, a préféré démissionner plutôt que cautionner un tel document.